Rueil-Malmaison, 25 octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

VINCI signe avec Voies Navigables de France (VNF) le contrat de partenariat pour l'automatisation des 31 barrages de l'Aisne et de la Meuse

- **Un projet d'un montant total de 312 millions d'euros**
- **Un contrat de partenariat d'une durée de 30 ans**
- **Un projet qui s'inscrit dans le programme de VNF de rénovation et de modernisation des voies d'eau et des ouvrages.**

La société BAMEO, filiale de VINCI Concessions (50%) en groupement avec SHEMA (Groupe EDF) a signé avec Voies Navigables de France (VNF) un contrat de partenariat pour le remplacement de barrages manuels sur l'Aisne et la Meuse.

Le contrat, d'une durée de 30 ans porte sur la conception, le financement, la construction, puis l'exploitation, la maintenance et le gros entretien renouvellement (GER) de 29 barrages automatisés et de leurs équipements associés. Il comprend également la déconstruction des barrages existant, ainsi que la remise à niveau, l'exploitation, la maintenance et le GER de 2 barrages déjà automatisés. En outre, il est prévu d'équiper 3 des barrages de microcentrales de production d'hydroélectricité.

Le montant total de ce projet est de 312 millions d'euros, la structure du financement comprend un apport en fonds propres de 30 millions d'euros, une dette bancaire long terme de 266 millions d'euros obtenue auprès de 4 banques (Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ Ltd, KfW IPEX Bank, Société générale et Sumitomoto Mitsui Banking Corporation). La Caisse des Dépôts et Consignations agissant par l'intermédiaire de la Direction des Fonds d'Epargne participe à hauteur de 25% des besoins de financements en période d'exploitation.

Les travaux, d'un montant total de 256 millions d'euros et d'une durée de 6 ans et 5 mois, seront réalisés par un groupement d'entreprises mené par VINCI Construction France, représenté par ses sociétés EMCC (mandataire), Tournaud, GTM HALLE, CBR TP et comprenant des PME locales.

La société BAMEO sera rémunérée sous forme de redevances liées à la livraison des barrages. Celle-ci s'échelonnera à partir de mars 2016 pour une mise en service de l'ensemble des 29 barrages en 2020. Les missions d'exploitation et de maintenance seront confiées à une entité dédiée filiale de VINCI Concessions (40%) et de SHEMA (Groupe EDF).

Le projet constitue un élément majeur de la modernisation des infrastructures fluviales françaises. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs de performance environnementale 2011-2013 de VNF (passes à poissons sur chacun des ouvrages pour assurer la continuité écologique, production d'hydroélectricité conformément aux objectifs nationaux de transition énergétique).

Contact presse:
Maxence Naouri
Tel: +33 1 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com